



DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION

CONCOURS PARTICULIER EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE

CONSTRUCTION, RESTRUCTURATION, RENOVATION, EXTENSION

Constitution du dossier de demande de subvention

Les dossiers doivent être adressés à la préfecture du département de ressort soit par voie postale (deux exemplaires du dossier pour des dépenses inférieures à 1 M€ TTC, trois exemplaires au-delà de ce montant) ou par voie électronique.

Vous pouvez vous référer à la fiche recensant les coordonnées des différents services de l'État.

Liste des pièces à fournir :

- Courrier de demande de subvention signé, selon la collectivité demandeuse, par la/le maire ou la/le président.e de l'intercommunalité ou la/le président.e du département ou la/le représentant.e légal.e
- Délibération du Conseil municipal ou communautaire ou de l'Assemblée départementale datée de l'année du dépôt de dossier
 - adoptant l'avant-projet de l'opération
 - arrêtant le montant prévisionnel total des dépenses HT et TTC, le coût des travaux (gros œuvre et second œuvre), celui des honoraires de l'architecte, celui des dépenses complémentaires de maîtrise d'ouvrage¹, ainsi que les études de faisabilité, de programmation, de choix de site, de réseau de lecture publique et de programmation architecturale
 - précisant que la somme est bien inscrite au budget de l'année en cours pour l'opération
 - indiquant la surface de plancher de l'équipement réalisé
 - sollicitant une subvention **de l'État**

¹ assistance à maîtrise d'ouvrage, étude de sols, bureau de contrôle technique, coordonnateur santé/sécurité, pilotage du chantier.

- Plan de financement en H.T
- Échéancier pluriannuel des dépenses
- Soit l'avant-projet sommaire, soit avant-projet définitif
- Plans au 1 cm/m
- Plan de situation
- Devis estimatif détaillé :
 - par lots de travaux
 - des honoraires de la maîtrise d'œuvre
 - des dépenses complémentaires de maîtrise d'ouvrage
 - des différentes études
- Note précisant :
 - sa surface de plancher en m²
 - le détail des surfaces de chaque service
 - surface de la bibliothèque fermées
- Note explicative précisant les axes du projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) de la bibliothèque
- Au stade de l'avant-projet sommaire : récépissé de demande de permis de construire
Au stade de l'avant-projet définitif : permis de construire et avis des services préfectoraux de sécurité
- R I B ou IBAN
- N° SIRET
- Nom(s) et coordonnée(s) de la ou des personnes référentes

**Veillez noter que la date limite de réception des dossiers est fixée
au 15 mai de l'année en cours**